

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema	Wahlen
Schlagworte	Kantonale Ersatzwahlen
Akteure	Hegglin, Peter (cvp/pdc, ZG) SR/CE
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Porcellana, Diane

Bevorzugte Zitierweise

Porcellana, Diane 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Wahlen, Kantonale Ersatzwahlen, 2016*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Wahlen	1
Kantonale Ersatzwahlen	1

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Wahlen

Kantonale Ersatzwahlen

WAHLEN
DATUM: 17.01.2016
DIANE PORCELLANA

Suite à l'élection de Peter Hegglin (pdc) au Conseil des Etats, en octobre 2015, une **élection complémentaire à Zoug** a dû être organisée. En vue d'occuper le siège laissé vacant du PDC, trois candidats sont entrés en course: Martin Pfister (pdc), Zari Dzaferi (ps) et, pour le Parti Pirate, Stefan Thöni. Martin Pfister ainsi que le candidat du Parti Pirate s'étaient déjà présenté lors des dernières élections régulières en 2014, mais n'avaient pas pu obtenir de siège, bien que Pfister eût recueilli le nombre de voix nécessaires. Les socialistes espéraient récupérer leur siège perdu en 2006. L'Alternative-verte, présente au gouvernement avec la conseillère d'Etat Manuela Weichelt-Picard, avait annoncé son soutien pour le candidat socialiste Zari Dzaferi, dans l'espoir de renforcer la présence socialiste au sein du gouvernement.

Depuis 2014, le gouvernement est élu à la majorité absolue. Ainsi, le PDC a maintenu son siège avec Martin Pfister, qui a obtenu cette majorité absolue (13'966 voix) avec 17'844 voix. Le candidat socialiste a recueilli 8'540 voix et le candidat du Parti Pirate 1'547 voix. Ainsi la composition du gouvernement reste-t-elle inchangée.¹

1) ZGZ, 5.12.15, 16.1.16